

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 05 MAI 2006**

Délibération
n° 2006.05.138

**Nautilus : attribution
d'entrées gratuites -
Compte-rendu 2005
et fixation du
nombre pour 2006**

LE CINQ MAI DEUX MILLE SIX à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **28 avril 2006**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Bernard ALLIAT, Madeleine ANCELIN, Philippe BERTHET, Jean-Claude BESSE, Jean-Claude BONNEVAL, Michel CHAVAGNE, Jean-Yves DE PRAT, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, Martine FAURY, Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jean-Jacques SYOEN, Gilles VIGIER, Jacqueline WILDE

Ont donné pouvoir :

André BONICHON à Bernard CHARRIER, Jean BOUGETTE à Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE à Philippe BERTHET, Louis DESSET à Bernard SAUZE, François ELIE à Gérard MARQUET, Jean-Michel LAMOUREUX à Robert CHABERNAUD, Didier LOUIS à Christian RAPNOUIL, Jean MARDIKIAN à Philippe MOTTET, Patrick RIFFAUD à Annie FOUGERE

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Daniel OPIC par Madeleine ANCELIN

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS /
EQUIPEMENTS SPORTIFSRapporteur : **Monsieur BRONCY****NAUTILIS : ATTRIBUTION D'ENTREES GRATUITES - COMPTE-RENDU 2005 ET FIXATION DU
NOMBRE POUR 2006**

Par délibération n° 20 du 19 juin 2002, le conseil d'administration de la régie Grand Angoulême-Nautilis a autorisé Monsieur le Président, Messieurs les Vice-Présidents, Monsieur le Directeur et Monsieur le Directeur-Adjoint Commercial à attribuer des entrées gratuites au centre Nautilis afin de promouvoir le site dans un cadre ainsi défini :

- Jeux / concours / animations
- Invitations à des soirées particulières ou à des manifestations sportives
- Invitations à la découverte de NAUTILIS (balnéo, cardio, aquagym, et des activités)
- Problèmes particuliers que pourrait rencontrer la clientèle à l'intérieur du centre

Le coût réel des entrées gratuites attribuées devra être constaté en fin d'exercice budgétaire par une écriture réelle en recettes sur le compte 7063 (redevances et droits des services à caractère sportif et de loisirs) ou sur le compte 758 (produits divers de gestion courante) selon l'objet de la prestation offerte et en contrepartie par une écriture réelle en dépenses sur le compte 623 (publicité, publications, relations publiques).

Un compte-rendu de la gestion de ces entrées gratuites sera présenté chaque année.

Le nombre d'entrées gratuites susceptibles d'être attribuées en 2005 avait été fixé à 5000 2 778 entrées ont été effectivement délivrées contre 2 208 en 2004, représentant une somme totale de 11 969,00 €, soit un prix moyen de 4,31 €. Ces attributions se sont réparties comme suit :

	ANNEE 2005	
	Nombre de tickets	Valeur
Remboursement	347	1 353,10 €
Communication - dotations	354	1 892,50 €
Sortie temporaire pour la restauration	0	0,00 €
Mairies	2 077	8 723,40 €
TOTAL	2 778	11 969,00 €

Pour l'année 2006, il est proposé de maintenir à 5 000 le nombre d'entrées gratuites susceptibles d'être attribuées, représentant, sur la base d'un prix moyen par ticket de 4,38 €, une somme globale de 21 900 €. Ces attributions pourraient à titre indicatif se répartir comme suit :

	ANNEE 2006	
	Nombre de tickets	Valeur
Remboursement	1 250	5 475,00 €
Communication - dotations	1 170	5 124,60 €
Sortie temporaire pour la restauration	500	2 190,00 €
Mairies	2 080	9 110,40 €
TOTAL	5 000	21 900,00 €

Répartitions des tickets gratuits	
COMMUNES	part proportionnelle aux habitants
ANGOULEME	699
FLEAC	79
GOND PONTOUVRE	123
LA COURONNE	142
LINARS	67
ISLE D ESPAGNAC	108
MAGNAC SUR TOUVRE	77
NERSAC	70
PUYMOYEN	72
RUELLE SUR TOUVRE	142
SAINT MICHEL	78
SAINT SATURNIN	53
SAINT YRIEIX	130
SOYAUX	189
TOUVRE	52
TOTAL	2080

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 28 mars 2006,

Je vous propose :

DE PRENDRE ACTE du compte-rendu de la gestion des entrées gratuites pour l'année 2005.

D'AUTORISER Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président de la commission des équipements structurants, Monsieur le Directeur et Monsieur le Directeur - adjoint commercial à attribuer des entrées gratuites au centre nautique patinoire Nautilus.

DE FIXER à 5 000 le nombre d'entrées gratuites au centre Nautilus susceptibles d'être attribuées en 2006.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 15 mai 2006	<u>Affiché le :</u> 17 mai 2006